

## Foire aux questions : Vigicrues, service d'information sur les risques de crues des principaux cours d'eau en France

Actualisation : 16/01/2025

### Qu'est-ce que Vigicrues ?

Le service Vigicrues est un service de vigilance aux crues à 24H00, qui couvre **23 300km de cours d'eau selon 329 tronçons en France métropolitaine, soit 50% de la population en zone inondable.**

A minima, deux fois par jour, à **10h00 et à 16H00**, une **carte de vigilance nationale** est produite par le service Vigicrues adossant à chaque tronçon de cours d'eau une **couleur de vigilance** (vert, jaune, orange et rouge), accompagnée d'un **bulletin national** et de **bulletins locaux**. En **situation de crise**, soit de vigilance orange ou rouge, la carte et les bulletins de vigilance sont **mis à jour autant que nécessaire**, et a minima, deux fois supplémentaires à 22H00 et à 6h00. Des prévisions graphiques sont également consultables sur les médias de diffusion.


### Comment est organisé le Services Vigicrues ?

Le service Vigicrues est opéré grâce à la mobilisation des **17 services de prévision des crues** et des **20 unités d'hydrométrie des Directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)** ainsi que du **Service Central Vigicrues**. Le réseau Vigicrues compte environ **450 agents** répartis sur l'ensemble du territoire national.

### Comment est diffusée l'information de la vigilance aux crues ?

L'information (cartes et bulletins de vigilance) est **diffusée chaque jour** par mail directement aux autorités de gestion de crise nationale et locale. Les Préfets décident de l'information qu'ils délivrent en direct aux maires.

L'information peut également être consultée sur le site [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)

Une **application mobile gratuite**  est également disponible. Elle peut être paramétrée par l'utilisateur pour recevoir des notifications lors de l'émission de vigilance sur le territoire qui l'intéresse.

### Comment comprendre les vigilances aux crues ?

Les 4 couleurs de vigilance correspondent à un niveau de danger probable progressif. A noter, qu'en matière de crues, dès la vigilance jaune il convient d'être prudent, car cela signifie que les rivières risquent de sortir de leur lit.

**Jaune** : Risque de crue génératrice de débordements et de dommages localisés ou de montée rapide et dangereuse des eaux, nécessitant une vigilance particulière notamment dans le cas d'activités exposées et/ou saisonnières.

**Orange** : Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.

**Rouge** : Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.

### Quels sont les conseils de comportements associés ?

**Jaune** : Je me tiens informé auprès des autorités. J'évite de pratiquer des activités nautiques. Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement.

**Orange** : Je me tiens informé auprès des autorités. Je m'éloigne des cours d'eau et des ponts, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage. Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement. J'évite de me déplacer et je me tiens informé sur les conditions météorologiques. Je surveille la montée des eaux. Je ne descends pas dans les sous-sols. Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

**Rouge** : Je reste chez moi et je me tiens informé auprès des autorités. Je n'utilise pas ma voiture. Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école. Je m'éloigne des cours d'eau, des points bas et des ponts et je rejoins le point le plus haut possible. Je me réfugie en étage, en dernier recours sur le toit, je ne descends pas dans les sous-sols. J'évacue uniquement sur ordre des autorités en emportant mon kit d'urgence.

### Quel appui pour les autorités de gestion de crise en situation de crues ?

Chaque jour, les autorités de gestion de crise, nationale et locale, sont destinataires des cartes et bulletins de vigilance les concernant. **En situation de crues**, les services de prévisions des crues sont en contact avec les **Services interministériels de défense et de protection civile (SIDPC) des préfetures** et les **référénts départementaux inondations des Directions Départementales des Territoires (DDT)** pour éclairer les services sur la situation en cours et à venir, et **donner tous les éléments disponibles** au-delà des bulletins locaux émis. De même, en situation de crise, de vigilance orange ou rouge, le service central Vigicrues est en lien direct et régulier avec les **Centres Opérationnels de Zone (COZ)** et le **Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises (COGIC)** pour éclairer sur les situations zonales et nationales, et transmettre **toute information utile à l'organisation des équipes de sécurité civile à ces échelles territoriales.**

### Comment est évalué le risque de crues sur le réseau Vigicrues ?

Chaque jour le réseau Vigicrues reçoit les prévisions de précipitations selon un découpage territorial adapté de la part de Météo France. Cette donnée est essentielle, **car le risque de crues est principalement lié au volume, à l'intensité et à la localisation des précipitations.**

A partir de ces données de précipitations, l'évaluation du risque de crues est produite à partir de modèles physiques de prévisions des crues adaptés à chaque tronçon de cours d'eau. Ces modèles tiennent compte également des mesures hydrométriques observées en rivières (hauteur et débit) et d'autres facteurs physiques suivant les circonstances (humidité des sols, saison et présence de végétation, niveau des nappes...). Les mesures hydrométriques sont opérées en temps réel grâce à un **réseau de plus de 2200 stations** positionnées en rivière et des systèmes de transmission de données (radio, IP). Parmi elles, **675 sont des stations avec prévisions graphiques associées.**

### Les modèles de prévision des crues sont-ils fiables ?

Les modèles de prévisions des crues sont développés pour chaque tronçon de cours d'eau suivi. **Ces modèles sont conçus sur la base de principes physiques hydrologiques et hydrauliques.** Pour affiner ces modèles, il convient d'analyser les événements passés pour associer à des types d'événements de précipitations (localisation, volume, temporalité), la cinétique des hauteurs et débits observés en rivière. **Plus les événements passés sont nombreux et documentés, mieux le modèle est ajusté et plus les prévisions sont précises.**

Aussi, le niveau de fiabilité d'un modèle est lié au nombre d'événements documentés par plage de valeurs de données d'entrée. En cas d'événements extrêmes sans précédent historique, la modélisation s'appuie sur des projections théoriques. Bien que les estimations de hauteur et de débit puissent être légèrement moins précises elles restent suffisamment fiables pour garantir le déclenchement efficace des vigilances.

### Qu'est-il prévu pour prévenir les crues soudaines ?

En complément de la vigilance aux crues à 24H00, le service Vigicrues met à disposition de tous un outil d'avertissement sur les crues soudaines, le [service Vigicrues Flash](#). Il avertit de risques de crues fortes (marron, période de retour 5 ans) ou de crues très fortes (rose, période de retour 20 ans) sur un pas de temps de quelques heures. Les périodes de retour correspondent à la durée moyenne au cours de laquelle, statistiquement un événement d'une même intensité se reproduit. Toutes les 15 minutes, les niveaux de risque de crue sont recalculés et la cartographie mise à jour. Les informations restent, quant à elles, disponibles pendant 72 heures sur le site. Ce service couvre **38 000km de cours d'eau sur plus de 11 300 communes**. Pour les collectivités, un système d'abonnement gratuit est mis en place, via le site web. Les collectivités abonnées peuvent choisir de recevoir les avertissements qui les concernent soit par mail, soit par téléphone, soit par sms. Aujourd'hui, seules 15% des communes éligibles sont abonnées.

### Quelles perspectives d'avenir pour Vigicrues?

Le projet **Vigicrues 2030** a pour objectif de couvrir la totalité du territoire national métropolitain en termes de vigilance à 24H00 aux crues à horizon 2030.

Le service projeté permettra de couvrir, toujours selon une logique de tronçons individualisés, près de **27 000km de cours d'eau selon 380 tronçons**. Sur ces cours d'eau, au-delà des cartes et des bulletins de vigilance, des **prévisions graphiques comprises entre 6H00 et 24h00** seront



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE,  
DE LA BIODIVERSITÉ,  
DE LA FORÊT, DE LA MER  
ET DE LA PÊCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

disponibles, ainsi que des **cartes de zones d'inondations potentielles** pour la majorité d'entre elles.

Le reste du territoire sera couvert par une vigilance territoriale, à l'échelle de petits bassins versants par regroupement de cours d'eau. Pour chacune des zones territoriales définies, une vigilance à 24H00 sera émise, toujours selon le principe des 4 couleurs.

Images à destination de la presse : centre de crise Vigicrues Toulouse

<https://departementexpertises2018.wimi.pro/shared/#/folder/043d9873a90f102793801e327d2d1ed21cc457f544758dfadcb3efec580b9133>

Crédits : « TERRA / Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche »